

Signature d'une entente pour la formation éventuelle d'un comité de maximisation des retombées économiques

Éolien dans la MRC de L'Amiante

Eric Robert

Mots clés: [3CI](#) , [Développement local](#) , [Éolien](#) , [Industrie](#) , [MRC de L'Amiante](#) , [Retombée économique](#)

[LA VIE RURALE](#) – THETFORD MINES – 18 Décembre 2007

Le Comité de diversification économique de la région de Thetford, la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD) et la firme 3CI énergie éolienne ont signé une entente spécifiant que les parties s'engagent à mettre en place un comité de maximisation des retombées économiques de l'implantation d'un projet éolien dans la région de Thetford. Il sera mis sur pied dans les 60 jours après la signature entre 3CI et Hydro-Québec d'un contrat pour la réalisation du projet évalué à près de 425 millions de dollars. Une bonne protection pour s'assurer que les retombées économiques d'un tel projet profitent à la MRC de l'Amiante et non à d'autres.

« Par la signature de cette entente, le Comité de diversification économique de la région de Thetford veut s'assurer qu'une réponse favorable d'Hydro-Québec Distribution à 3CI énergie éolienne permette à la région de Thetford de bénéficier au maximum des retombées économiques engendrées par la construction de parcs éoliens dans les municipalités de Kinnear's Mills, de Saint-Jean-de-Brébeuf, de Saint-Joseph-de-Coleraine et de Thetford Mines. Il faut qu'un tel projet entraîne dans la région un développement de partenariats, une importante création d'emplois, des retombées directes et indirectes à court et moyen terme », a déclaré Claude Gagnon, président du Comité de diversification économique de la région de Thetford.

Ce comité favorisera la concertation et la synergie des intervenants de la région. Il mettra en place des stratégies et des outils permettant aux entreprises et aux travailleurs d'ici de profiter au maximum des travaux majeurs découlant de l'implantation du projet. Il sera composé d'un représentant du Comité de diversification économique, de 3CI énergie éolienne, de la Société de développement économique et de la Chambre de commerce et d'industrie de L'Amiante.

Trois à cinq personnes représentant divers secteurs compléteront la composition du comité.

« Jusqu'à maintenant, 3CI énergie éolienne a démontré sa philosophie, soit celle de respecter la communauté, le milieu de vie et l'environnement. Les gens de la région de Thetford ont manifesté une réceptivité et leur appui au projet; deux éléments essentiels clairement exprimés par Hydro-Québec Distribution et le gouvernement du Québec pour le choix des projets. Nous voulons maintenant leur démontrer notre volonté d'agir de concert avec eux pour l'implantation de ce projet mobilisateur sur le territoire de la région de Thetford », a exprimé le président 3CI, Robert Vincent.

Si le projet est retenu par Hydro-Québec, la région mettra sur pied un service de coordination, sous la responsabilité de la SDE, pour soutenir les membres du comité dans la conduite de leur mandat. Parallèlement, 3CI promet non seulement d'informer le milieu de l'évolution du projet jusqu'à sa mise en exploitation, mais aussi de mettre de l'avant des mesures facilitant les retombées locales durant les différentes phases d'implantation des parcs éoliens.

Commentaires

[Nouveau commentaire](#)

[Conseiller à un ami](#)

[eZ Publish™](#) copyright © 1999-2008 [eZ Systems AS](#)